

Préférer des moyens de production centralisés.

Avant de chauffer, le bâtiment devra être hors d'air (calfeutrement des gaines ascenseurs, réservations...).

ARTICLE 8. BASE VIE DURABLE

Un chantier respectueux de l'environnement concerne également la base vie de chantier. Un travail est à faire afin de réduire les consommations énergétiques (chauffage, climatisation, éclairage, eau) et également assurer un confort optimum des usagers. Pour cela il est nécessaire de concevoir et personnaliser la base vie du chantier en tenant compte de toutes les contraintes (situation géographique, surface disponible sur site, besoins, investissement...).

SECTION 8.01 CONCEPTION - IMPLANTATION

L'approche bioclimatique accompagne les choix sur l'implantation, l'orientation, la volumétrie des locaux de la base vie afin de bénéficier le plus possible des apports naturels gratuits.

Approche bioclimatique d'hiver – Solarisation

L'approche bioclimatique d'hiver incite à solariser au maximum le bâtiment afin de limiter fortement les besoins de chauffage.

Le choix de l'implantation et de l'orientation doit être déterminé pour favoriser la solarisation. Il faudra privilégier l'implantation Nord/Sud qui permet la récupération d'un maximum d'apports solaires en hiver dans les locaux orientés Sud et la création d'espaces tampons au Nord limitant les déperditions thermiques.

La majorité des surfaces vitrées doit donc être orientée au Sud.

Approche bioclimatique d'été – Confort thermique passif

L'approche bioclimatique d'été vise à assurer par des dispositifs passifs les conditions de confort thermique dès la mi-saison et de limiter l'utilisation de la climatisation.

Le choix d'implantation Nord/Sud permet non seulement la solarisation en hiver, mais est le meilleur compromis pour assurer le confort thermique d'été et le confort visuel.

Les façades Nord n'ont pas besoin d'être protégées, l'apport de lumière naturelle est donc maximal.

Les façades Sud doivent être protégées des rayons hauts du soleil chaud d'été (supérieurs à 45°) sans occulter totalement les vitrages, optimisant ainsi l'apport en lumière naturelle.

Les choix concernant la volumétrie des bâtiments doivent permettre une ventilation naturelle traversante et une compacité optimum.

Confort visuel

L'objectif consiste à assurer la couverture du maximum de besoins par de la lumière naturelle afin de limiter les consommations d'éclairage artificiel.

Les locaux à occupation continue devront avoir vue sur l'extérieur.

SECTION 8.02 PERFORMANCE THERMIQUE DE L'ENVELOPPE

- La résistance thermique des parois donnant sur l'extérieur (planchers, murs, plafonds) devra être au minimum de 3.00 m².K/W,

- Préférer l'isolation en laine minérale plutôt qu'en PUR,
- Limiter des ponts thermiques au niveau des structures porteuses,
- Les menuiseries extérieures seront équipées de double vitrage peu émissif.

SECTION 8.03 MATERIAUX

L'utilisation de bungalow conçu à partir de matériaux renouvelables (bois) ou recyclés sera préférée.

SECTION 8.04 ECONOMIES D'ELECTRICITE

- L'éclairage des bungalows sera réalisé à partir de lampes basse consommation,
- La régulation de l'éclairage se fera à partir de détecteurs de présence couplés à des sondes de luminosité. La temporisation et la luminosité à régler en fonction des locaux. Pour les sanitaires, prévoir des interrupteurs sur minuterie,
- L'éclairage sera également géré par horloge programmable (coupure la nuit et week-end).

SECTION 8.05 ECONOMIE DE CHAUFFAGE - CLIMATISATION

- Les portes seront équipées de groom afin de les refermer automatiquement et limiter les déperditions de chaleur,
- Les appareils de chauffage électrique seront de préférence des radiants. Ils seront équipés d'un système de régulation dynamique par appareil,
- La programmation horaire du chauffage-climatisation se fera via une horloge (hors gel la nuit et le week-end / réduit la journée...),
- Des contacteurs seront installés au niveau des fenêtres pour permettre l'arrêt automatique du chauffage - climatisation dès qu'une fenêtre est ouverte,
- Des protections solaires extérieures adaptées aux orientations seront mises en place (débord de toit, brise soleil fixe ou mobile...),
- Des brasseurs d'air seront préférés plutôt que les climatiseurs.

SECTION 8.06 GESTION DES DECHETS

- Des conteneurs bien dimensionnés et signalés doivent être mis en place dans les cantonnements et bureaux pour permettre de faire le tri de manière sélective (emballages, verre, papier),
- Un conteneur pour les piles et cartouches d'imprimantes doivent également être à disposition.

SECTION 8.07 CONFORT DES OCCUPANTS

Les vestiaires seront équipés d'armoires séchantes intégrant des films rayonnants et une évacuation de l'air humide par extraction. La mise en route de l'horloge se fera automatiquement en fin de journée.